



## REGLEMENT ENDURO SERIES – COUPE DE FRANCE ENDURO VTT - U15 2026

### TABLE DES MATIERES

REGLEMENT ENDURO SERIES – COUPE DE France ENDURO VTT - U15 2026	1
1. DEFINITION	2
2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX	2
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION	2
4. CATEGORIES	3
5. INSCRIPTIONS	3
6. CONTROLE ADMINISTRATIF	3
6.1 Contrôle administratif	3
6.2 Matériel de chronométrage	4
7. EQUIPEMENTS	4
10.1 Epreuves format rallye (liaisons effectuées exclusivement en VTT)	4
10.2 Epreuves format Enduro Series Originel ou épreuves rallye utilisant les remontées mécaniques	4
10.3 Caméras embarquées	4
10.4 Équipement recommandé	4
8. PENALITES	5
9. CLASSEMENT	5
13.1 Classement par manche	5
13.2 Classement général	5
10. RECOMPENSE ET REMISE DES PRIX	5
11. ASSURANCE	6

## 1. DEFINITION

Les épreuves de l'Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 sont des compétitions qui se courent en individuel. Le but de ces compétitions est de permettre aux participants de parcourir durant une journée un nombre défini de spéciales avec comme seul adversaire le chronomètre.

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement peut être consulté sur le site [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr) ainsi que sur place le jour de la compétition.

Les épreuves de l'Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 sont organisées, dans le cadre des Enduro Series au format rallye et format originel. Tout sujet non abordé dans ce présent document adopte le règlement des Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT.

## 2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX

Les épreuves de l'Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 sont organisés par MTB Events et les collectivités locales.

Coordonnées de MTB Events :  
203 chemin du Freney d'en bas  
74170 SAINT GERVAIS LES BAINS

1 épreuve de deux jours de course compose l' Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 2026 :  
- 11 et 12 juillet 2026 : Isola.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves de l'Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 sont ouvertes à tous les compétiteurs de la catégorie U15.

Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription,
- se conformer au présent règlement,
- se conformer à l'équipement obligatoire,
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires,
- être au minimum âgé de 13 ans (année de naissance faisant foi).

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra pas participer à l'épreuve.

Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par l'intermédiaire du site internet [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr).

#### 4. CATEGORIES

Les participants de l'Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT U15 s'affronteront dans les catégories suivantes :

- U15 fille (entre 2013 et 2012),
- U15 garçon (entre 2013 et 2012).

#### 5. INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent exclusivement via le site internet [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr). Il est possible de s'inscrire sur place sous réserve de places disponibles et moyennant une majoration de cinq euros (la disponibilité des places sera précisée sur le site internet [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr)).

Le règlement s'effectue par paiement en ligne exclusivement.

Pour les épreuves, le montant de l'inscription est fixé à :

- Soixante-sept euros pour les licenciés FFC ou UCI,
- Soixante-dix-sept euros pour les non-licenciés.

Les concurrents devront obligatoirement renseigner un formulaire d'inscription afin de valider celle-ci.

Les inscriptions internet seront closes 7 jours avant chaque épreuve.

#### 6. CONTROLE ADMINISTRATIF

##### 6.1 Contrôle administratif

Le retrait des dossards se fait la veille de la compétition selon les horaires communiqués sur le site internet [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr). Il n'est pas possible de retirer son dossard samedi matin.

Chaque compétiteur devra présenter lors du retrait des dossards une licence FFC ou UCI ou un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 1 an.

Il est impératif, sous peine d'une pénalité par infraction de porter sa plaque de guidon ainsi que son dossard. Ce dernier devra être apposé au dos sur le maillot ou sur le sac à dos et visible des marshalls de course.

## 6.2 Matériel de chronométrage

Le système de chronométrage est à restituer après l'épreuve. En cas de non retour du transpondeur, un montant forfaitaire devra être réglé par le participant.

## 7. EQUIPEMENTS

### 10.1 Epreuves format rallye (liaisons effectuées exclusivement en VTT)

Le port du casque à mentonnière fixe ou détachable (CE) mentonnière attachée, des gants longs, des genouillères, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE est obligatoire en spéciale. Il est vivement conseillé de porter des coudières.

Lors des liaisons, le port du casque à mentonnière fixe ou détachable (CE) est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter des genouillères, gants longs, une protection dorsale (CE) ou un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et des coudières.

Il est interdit de transporter un second casque sur l'ensemble du parcours.

Tout concurrent se présentant au départ sans l'équipement obligatoire se verra refuser le départ. Si un concurrent parcourt une spéciale ou une liaison sans l'ensemble des équipements obligatoires, il sera sanctionné par le comité de course (pénalité affectée à la journée de course, allant d'une pénalité de temps à la mise hors course).

### 10.2 Epreuves format Enduro Series Originel ou épreuves rallye utilisant les remontées mécaniques

Le port du casque à mentonnière fixe ou détachable (CE) mentonnière attachée, des gants longs, des genouillères, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE est obligatoire en spéciale. Il est vivement conseillé de porter des coudières.

Lors des liaisons effectuées en VTT, le port du casque à mentonnière fixe ou détachable (CE) est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter des genouillères, gants longs, une protection dorsale (CE) ou un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et des coudières.

Il est interdit de transporter un second casque sur l'ensemble du parcours.

Tout concurrent se présentant au départ sans l'équipement obligatoire se verra refuser le départ. Si un concurrent parcourt une spéciale ou une liaison sans l'ensemble des équipements obligatoires, il sera sanctionné par le comité de course (pénalité affectée à la journée où le concurrent n'a pas porté les équipements, allant d'une pénalité de temps à la mise hors course).

### 10.3 Caméras embarquées

L'utilisation des caméras embarquées est autorisée lors des reconnaissances uniquement, sous la seule responsabilité des coureurs. Elles sont interdites en course.

Les pilotes peuvent fixer les caméras uniquement sur la visière par un dispositif amovible ou sur le guidon, uniquement lors des reconnaissances.

### 10.4 Équipement recommandé

Il est fortement recommandé à tous les pilotes d'emporter :

- un sac à dos adapté,
- une veste imperméable,
- une couverture de survie,

- un kit de réparation chambre à air / crevaison,
- un outil multifonction,
- une trousse de premier secours de base en bon état,
- une carte du parcours,
- de la nourriture et des boissons,
- une protection oculaire,
- les contacts d'urgence fournis par l'organisateur,
- un sifflet.

## 8. PENALITES

Les pénalités sont encourues sont détaillées dans le règlement des Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT 2026.

## 9. CLASSEMENT

### 13.1 Classement par manche

Les vainqueurs dans les différentes catégories seront les compétiteurs ayant accompli l'intégralité des spéciales en un minimum de temps. Le classement s'effectue en totalisant les temps de toutes les spéciales chronométrées effectuées sur les deux journées d'épreuve pour le format originel et pour le format rallye et les pénalités s'il devait en être attribuées. Il n'y a pas de spéciale « joker ».

Toute réclamation devra être faite dans un délais de 30 min après l'affichage des résultats, auprès du comité de course. Passé ce délai, les réclamations seront invalidées.

### 13.2 Classement général

2 manches sont comptabilisées en 2026 pour le classement général. La première manche correspond à la journée du samedi de l'épreuve d'Isola. La deuxième manche correspond à la journée du dimanche d'Isola. Les coureurs classés dans les 40 premiers de leur catégorie se verront attribuer des points (cf annexe 1).

Le classement général Enduro Series - Coupe de France Enduro VTT U15 s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue de toutes les manches. Il n'y a pas de joker.

Le classement général de l'Enduro Series - Coupe de France Enduro VTT U15 2026 prendra en compte l'ensemble des coureurs français licenciés FFC et l'ensemble des coureurs étrangers licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'UCI.

Les coureurs non licenciés classés parmi les 40 premiers de leur catégorie auront des points attribués mais ne seront pas classés au titre du classement général.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés sur la meilleure place obtenue sur la dernière manche (classement de la journée du dimanche).

## 10. RECOMPENSE ET REMISE DES PRIX

Au terme de chaque épreuve, des récompenses seront attribuées aux concurrents en fonction des résultats.

La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront être donnés à un tiers et ne seront pas données ultérieurement.

## 11. ASSURANCE

L'organisation contracte une assurance responsabilité civile pour les concurrents.

Il est vivement conseillé aux participants de s'informer sur leur police d'assurance personnelle avant de participer aux épreuves (notamment l'assurance « individuel accident ») et de prendre les mesures en conséquence.

## ANNEXE 1

1. Répartition des points pour le classement général Enduro Series - Coupe de France Enduro VTT catégories U15 fille et U15 garçon

PLACES	POINTS
1	120
2	110
3	101
4	93
5	86
6	80
7	75
8	71
9	68
10	66
11	64
12	62
13	60
14	58
15	56
16	54
17	52
18	50
19	48
20	46
21	44
22	42
23	40
24	38
25	36
26	34
27	32
28	30
29	28
30	26
31	24
32	22
33	20
34	18
35	16
36	15
37	14
38	13
39	12
40	11